



Dijon, le 18 février 2026

Lettre ouverte à Mme Nathalie Koenders, Maire de Dijon

Madame la Maire,

Par cette lettre ouverte, la CGT de la ville de Dijon, de son CCAS et de la Métropole souhaite vous interpeller publiquement sur la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes dans la fonction publique Territoriale.

Malgré vos engagements affichés en faveur de l'égalité professionnelle, les écarts de salaire demeurent une réalité pour de nombreuses agentes. Ces inégalités trouvent notamment leur origine dans la dévalorisation historique des métiers à prédominance féminine, encore aujourd'hui insuffisamment reconnus et trop faiblement rémunérés.

Les filières fortement féminisées restent parmi les moins valorisées, alors même qu'elles sont indispensables au fonctionnement du service public.

Ces inégalités contribuent à maintenir de nombreuses femmes dans une grande précarité.

Temps partiels subis, carrières hachées, faibles salaires et retraites fragilisées sont autant de réalités qui touchent massivement les travailleuses des filières féminisées.

En tant qu'employeur public, mais également en tant que responsable politique, vous avez un rôle essentiel à jouer. Vous avez la responsabilité non seulement d'agir concrètement au niveau local, mais aussi d'alerter le gouvernement sur l'urgence de cet enjeu majeur d'égalité et de justice sociale.

Les collectivités territoriales sont en première ligne pour constater les conséquences des politiques publiques sur les agentes ; leur voix doit porter pour faire évoluer les cadres nationaux et obtenir les moyens nécessaires à une véritable reconnaissance des métiers féminisés.

C'est pourquoi la CGT de la ville de Dijon de son CCAS et de la Métropole vous demande :

- la réalisation d'un diagnostic précis et transparent des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité ;
- la revalorisation salariale des filières fortement féminisées.
- l'amélioration des déroulements de carrière et des perspectives d'évolution professionnelle ;
- la reconnaissance effective des qualifications, des compétences et des responsabilités exercées ;
- l'ouverture d'un dialogue social réel et régulier avec les organisations syndicales ;
- une prise de position publique de la collectivité pour alerter le gouvernement sur la précarité persistante des travailleuses et sur la nécessité d'une revalorisation nationale des métiers féminisés.
- la poursuite et le renforcement de votre engagement dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

L'égalité professionnelle ne peut rester un principe abstrait : elle doit devenir une réalité concrète pour toutes les agentes. Elle constitue un enjeu majeur de justice sociale, de dignité au travail et de qualité du service public rendu à la population.

La CGT restera pleinement mobilisée aux côtés des agentes pour faire avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Nous attendons des engagements forts et des actions concrètes à la hauteur des enjeux.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CGT.
Sandrine El mekki
Secrétaire Générale